

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n° 06/2026
OBJET : Compte Financier Unique 2025

Membres en exercice : 9
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Votants : 9

SEANCE DU 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 20 avril, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué le 15 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE.

PRESENTS : Mesdames Messieurs, Joëlle BOUHELIER, Marc MONIER, Agnès MOREAU, Nadège SASPIN-JOUBERT, Gérard LE NEGRATE, Anne-Marie PALLANCA, Carla AUDIBERT,

POUVOIR : MONSIEUR Grégory MARCUCCI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Joëlle BOUHELIER.

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, précise que les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, les services d'incendie et de secours, les centres de gestion de la fonction publique territoriale, le Centre national de la fonction publique territoriale et les associations syndicales autorisées adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique (CFU) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Pour mettre en œuvre le compte financier unique, ces entités doivent remplir les prérequis suivants :

- appliquer le référentiel budgétaire et comptable M57 ;
- dématérialiser les documents budgétaires (vers la préfecture et vers le comptable) au format XML.

Le CFU a plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable du CCAS.

Considérant que le CCAS a délibéré en faveur de l'adoption de la nomenclature M57 en date du 13 décembre 2021 et effectuée la dématérialisation des documents budgétaires au format XML, il réunit les conditions requises pour la mise en œuvre du CFU,

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration, le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 :

Exécution du Budget :

Section	Titres émis	Mandats émis	Résultat de l'exercice 2025
Total	14880,87	14880,87	0,00
Fonctionnement	14880,87	14880,87	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00

Résultats de clôture :

Section	Résultat de l'exercice 2025	Résultat antérieur reporté	Résultat cumulé
Total	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00

Le Conseil d'administration, l'exposé du Président entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE à l'unanimité le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget CCAS tel que présenté.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président,
Emmanuel DELMOTTE



II - EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (f)
011	Charges à caractère général (3)	25 900,00	12 088,51	2 792,36	14 880,87	57,46	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		29 400,00	12 088,51	2 792,36	14 880,87	50,62	0,00
56	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		29 400,00	12 088,51	2 792,36	14 880,87	50,62	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		29 400,00	12 088,51	2 792,36	14 880,87	50,62	0,00
002 N-1	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		29 400,00	12 088,51	2 792,36	14 880,87		0,00

) Dépenses engagées non mandatées.

) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II - EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	18 500,00	11 861,60	1 465,20	13 326,80	72,04	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 900,00	1 554,07	0,00	1 554,07	14,26	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 400,00	13 415,67	1 465,20	14 880,87	50,62	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		29 400,00	13 415,67	1 465,20	14 880,87	50,62	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		29 400,00	13 415,67	1 465,20	14 880,87	50,62	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		29 400,00	13 415,67	1 465,20	14 880,87		0,00

) Recettes justifiées non fincées.

) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

) RF 042 = Cf 040